

Formation PRAP IBC (formation adaptée aux secteurs Industries, Btp et Commerce) – Formation Initiale



Les troubles musculosquelettiques (TMS) et les risques liés aux gestes et postures sont une des principales causes d'accidents du travail et d'arrêts maladie. La formation PRAP IBC (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Industrie, BTP et Commerce) vise à sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques ergonomiques pour réduire ces risques.

Sainte-Clotilde, 97490

Durée
14 Heures

Prix
Sur devis

Contenu de la formation

Objectifs pédagogiques de la formation

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Organisme de Formation habilité PRAP IBC par l'INRS Formateur titulaire d'un certificat de formateur PRAP IBC valide

Moyens pédagogiques et techniques

- ? Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- ? Documents supports de formation projetés
- ? Exposés théoriques, Etudes de cas concrets et Mises en pratique
- ? Remise d'un livret synthétisant les points clés vus en formation

Les pré-requis

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Contenu de la formation

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- ? Comprendre l'intérêt de la prévention

- ? Connaître les risques de son métier
- Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
 - ? Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
 - ? Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise
 - ? Proposer des améliorations de sa situation de travail
 - ? Faire remonter l'information aux personnes concernées
 - ? Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- ? Feuilles de présence
- ? Grille de certification INRS pour évaluer les acquis
- ? Délivrance du Certificat PRAP si les acquis sont validés
- ? Remise d'une attestation de formation avec mention des acquis
- ? Questionnaire de satisfaction à chaud